

## L'audace

*À quelles conditions, un renouveau militant peut-il avoir un sens universel ? Peut-on ignorer l'aspiration morale qui s'exprime notamment dans la jeunesse ? Et comment l'affirmation d'un Droit international, au-dessus de la technologie, pourrait-il stimuler une vision partagée du mal ?*

L'engagement militant peut être fortement renouvelé par une rencontre entre les mouvements écologiques et les mouvements nés de la critique des technologies d'information. La question posée, est de savoir si ce renouveau militant peut être à la base d'une nouvelle aspiration à l'universalité, ou du moins à une vision du cosmos qui ait un sens pour l'homme. C'est vers cet objectif qu'il faut tendre aujourd'hui, en dépassant la seule thématique de l'antitotalitarisme, de l'antiscientisme et de l'antibons sentiments, thématique dans laquelle tous les mouvements des trente dernières années ont pris naissance et dans laquelle ils pataugent aujourd'hui.

Pour restaurer de manière crédible et motivante

## LA NOUVELLE ORIGINE

une référence à l'universalité, deux conditions semblent indispensables. D'abord, faire en sorte que le militantisme soit le reflet permanent d'une interrogation morale en action. Ensuite, réintroduire de l'hétérogène dans des paysages de plus en plus « technologisés » et où l'on est sans cesse tenté de plaquer des grilles d'analyse et d'action beaucoup trop homogénéisantes.

De fait, si l'on considère les nouveaux engagements militants, on ne peut qu'observer une réapparition de la préoccupation morale au cœur des pratiques. En France, le mouvement de l'économie solidaire, par exemple, prolonge l'action de nombreux jeunes qui s'engagent temporairement pour des causes humanitaires dans tel ou tel pays défavorisé, mais en allant au-delà. Il y a tout un ensemble de jeunes sortis des écoles de commerce qui, diplôme en poche, ne se voient plus intégrer les entreprises classiques. Pour autant, ils veulent utiliser ce qu'ils ont appris durant leurs études pour conduire des formes d'action efficaces. Ils se réfèrent aux grands chefs d'entreprises américains qui ont fait fortune et qui acquièrent une autre dimension (ou se dédouanent ?) en allouant des ressources importantes pour agir sur les grandes causes du monde. Ces engagements sont impressionnants par l'ampleur des sommes qu'ils mobilisent. Le budget de la Fondation Bill Gates, par exemple, liée à la lutte contre le sida, est supérieur à celui de grandes organisations internationales telles que l'OMS.

## L'UNIVERSALITÉ

De surcroît, on assiste à un véritable engagement personnel de certains entrepreneurs, qui souhaitent implanter l'efficacité des méthodes de l'entreprise dans le monde des ONG. Pour quelqu'un de vingt-cinq ans, être témoin de cela motive et donne envie de trouver des voies d'action qui puissent accueillir leur propre engagement.

Le commerce équitable, l'insertion par l'économie, les systèmes d'échanges locaux forment un ensemble de pratiques qu'il est convenu d'appeler l'économie solidaire. Avec plus de huit cent mille personnes employées, les entreprises de ces secteurs représentent déjà une réalité qui compte en France. Fin 2006, un « manifeste pour l'économie solidaire » a donné lieu à un rassemblement à la Mutualité, qui a compté plus de mille entrepreneurs solidaires.

Or, qu'est-ce qui est vraiment intéressant dans cette économie ? C'est qu'il n'y a pas d'exemples d'entreprises dans ces secteurs qui aient un modèle économique simple.

Lorsqu'on est dans une action de portée générale, mais qui est entièrement nourrie par des moyens similaires à ceux d'une entreprise capitaliste traditionnelle, on n'est pas dans le modèle de l'économie solidaire.

Lorsqu'on est dans une association liée aux pouvoirs publics qui vit entièrement de subventions et qui, sous prétexte d'intérêt général, prolonge l'action de l'État, d'une région, d'un département ou d'une ville, on n'est pas dans l'économie solidaire non plus.

On est dans l'économie solidaire lorsqu'un entre-

## LA NOUVELLE ORIGINE

preneur se trouve obligé de conjuguer des revenus liés aux ventes de l'entreprise, des subventions de différents types – nationales, européennes, etc. –, du bénévolat, et qu'il doit jongler pour maintenir cet équilibre. En sachant que, chaque fois qu'il dérape par rapport à un équilibre, il dérape par rapport à sa mission même.

Dans ce rôle d'entrepreneur solidaire qui doit veiller à ses différentes sources de revenus, il y a une sorte de symbole de ce qu'est la morale en action.

L'attitude, par rapport à ce qu'est une entreprise dans la société, n'est pas du tout la même en fonction de la nature des sources de revenus sur lesquelles on joue. Le métier d'entrepreneur solidaire consiste à maintenir en permanence une hétérogénéité de logiques et un équilibre entre elles, et, en tant que telle, cette nécessité produit de la morale.

Or, ce qui est essentiel dans le militantisme d'aujourd'hui, c'est de conserver sans cesse une place pour l'hétérogène. Pas seulement pour les différences en général, mais pour les différences d'approche d'une même question, d'un même enjeu. Les intérêts des diverses parties du monde ne conduisent pas nécessairement à une synchronisation des points de vue et des intérêts. Toutes les questions mondialisées – échange de produits, de capitaux, d'images, de données – ne se posent pas dans les mêmes termes. C'est en reconnaissant cela que l'on pourra restaurer la force d'un message universel.

En matière d'écologie, c'est très clair. Pour un Français ou un Américain, le sacrifice de s'engager

## L'UNIVERSALITÉ

afin d'éviter un accroissement de CO<sub>2</sub> dans l'air n'est pas le même que pour un Indien ou un Chinois. Lorsque tel ou tel affirme que les pays développés doivent revoir leur modèle de croissance et réviser à la baisse leur consommation d'énergie, et qu'il est important que les pays pauvres n'accroissent pas trop rapidement leurs besoins d'énergie, il demande aux uns de retirer 10 % de leur assiette bien pleine et aux autres de rester très modérés dans leur façon de remplir la leur, qui est pourtant bien loin d'atteindre le niveau de celle des plus riches.

Il y a des problèmes d'arbitrage en matière de lutte écologique pour retrouver des approches universelles. Arbitrage complexe qui doit faire l'objet de débats politiques.

Il en va de même avec les technologies d'information, même si aujourd'hui le fait qu'elles soient encore bien plus perçues comme réponses que comme problèmes conduit à une subsistance de cadres de pensée très homogénéisants. En fait, les modèles d'action, structurés en termes de réseau et de systèmes d'information, exercent un tel effet sur les consciences qu'ils déforment l'analyse que l'on fait des problèmes que l'on veut résoudre. Tout se passe comme si l'on voulait appréhender la réalité dans des termes qui légitimeraient par avance une action fondée sur la technologie.

Si l'on considère par exemple un des enjeux les plus forts de la politique internationale, la lutte contre le développement du terrorisme dans le monde, on ne peut qu'être frappé par la similitude

## LA NOUVELLE ORIGINE

entre le terrorisme et le modèle d'action informatisé que légitiment des législations de type Patriot Act.

On encourage ainsi des systèmes qui tentent de contrôler le comportement de chaque individu sous prétexte que l'on est face à des ennemis de plus en plus fins. On n'est plus face aux États ennemis, mais confrontés à une granulation de l'hostilité, constituée de petits groupuscules dont il faudrait se méfier. Donc, il faudrait se doter d'une granulation équivalente des systèmes d'observation/détection/prévention, qui s'affineraient eux aussi de plus en plus.

Parallèlement, le projet de l'informatique devient ATAWAD. L'objectif est de permettre un accès à l'information *at anytime, from anywhere, with any device*. L'acronyme ATAWAD, qui semble avoir une petite consonance arabe, pourrait résumer le symbole de ce qu'est le terrorisme aujourd'hui : frapper à tous moments, n'importe où et avec n'importe quelle arme.

L'ATAWAD du terrorisme et celui de l'informatique de défense deviennent deux jumeaux et frères ennemis. On ne sait plus ce qui l'emporte : leur caractère ennemi ou leur caractère gémellaire.

Sur les technologies d'information, il est prioritaire de casser cette circularité autoréférentielle et la sur-homogénéité des modes de raisonnement. Là aussi, il faut utiliser la mondialité contre une conception trop fermée de la modernité. Si l'on essayait de formuler les enjeux en prenant en compte l'hétérogénéité avec laquelle ils se posent dans les différentes régions du monde, on ferait un grand pas.

## L'UNIVERSALITÉ

Une étape politique importante pourrait être de se poser la question d'une charte mondiale Informatique et Libertés. Nous avons actuellement des outils européens. Une politique intelligente de l'Europe a permis de leur donner un rayonnement international relativement fort. Mais il n'existe pas encore de traités à vocation mondiale.

L'Europe a défini un premier socle de principes auxquels ont adhéré tous les pays membres pour faire en sorte que les techniques répondent à des usages et à des finalités légitimes. On ne peut pas admettre le développement d'une application technologique qui ne corresponde pas à une finalité précise et dénommée. On n'accepte jamais que les données soient stockées pour un usage que l'on inventerait plus tard.

Il faut soumettre les projets technologiques à un principe de transparence. Il faut que les citoyens puissent maîtriser les données qui les concernent. Tous ces principes sont communs aux pays européens.

L'Europe s'est d'ailleurs donné le pouvoir d'interrompre le flux de données entre son territoire et les régions du monde qui n'auraient pas des principes juridiques comparables aux siens. Il y a des nuances dans cette comparabilité, bien évidemment. L'Amérique du Nord a été considérée comme comparable alors que ses principes juridiques ne sont pas exactement les mêmes. D'autres régions du monde, en Afrique, en Asie, ont choisi d'adopter la législation Informatique et Libertés pour ne pas être coupées

## LA NOUVELLE ORIGINE

du flux international des données et pour pouvoir se développer dans ces secteurs qu'elles considèrent très importants pour elles.

Ce droit d'inspiration européenne s'est étendu dans le monde. Mais nous n'en sommes encore qu'à une minorité de pays, dont sont d'ailleurs exclus les États-Unis.

Cependant, des mouvements militants croissent aux États-Unis, notamment dans la perspective de l'échéance NBIC, qui arrive après aujourd'hui. Dans les sondages, les internautes américains sont les premiers à demander qu'il existe des législations en matière de *privacy* et d'Informatique et Libertés.

Un acte politique fort pourrait être la préparation et la signature d'une charte mondiale Informatique et Libertés. Moment de conscience qui placerait les technologies de l'information non pas à la périphérie, mais au cœur des différentes questions autour desquelles s'organisent les enjeux de l'engagement militant contemporain.